



## **9241 - Il veut se faire remplacer par une autre personne dans un compte bancaire d'investissement avec un taux d'intérêt, dans le but de se sauver**

---

### **question**

Un frère musulman britannique a ouvert un compte d'investissement dans une banque et celle-ci lui impose le versement d'un apport personnel à bloquer pendant quatre années durant lesquelles des intérêts lui seront versés. Quand il a été informé de cette conditionnalité et a voulu retirer son argent de la banque, celle-ci a décidé de lui infliger une amende pour le retrait de l'apport avant le terme convenu. S'il se fait remplacer par une personne qui lui rembourse son argent, cette dernière personne sera désormais engagée dans l'opération et il n'y aurait aucune amende. Est-il permis au client voulant récupérer son argent sans payer une amende de se faire remplacer par un mécréant?

### **la réponse favorite**

Louange à Allah.

Nous avons soumis la question à son éminence Cheikh Mouhammad Ibn Salih al-Outhaymine ( Puisse Allah le préserver). Voici sa réponse : **Ce n'est pas permis , car il s'agit d'assister quelqu'un à commettre le péché et la transgression** Allah le sait mieux.